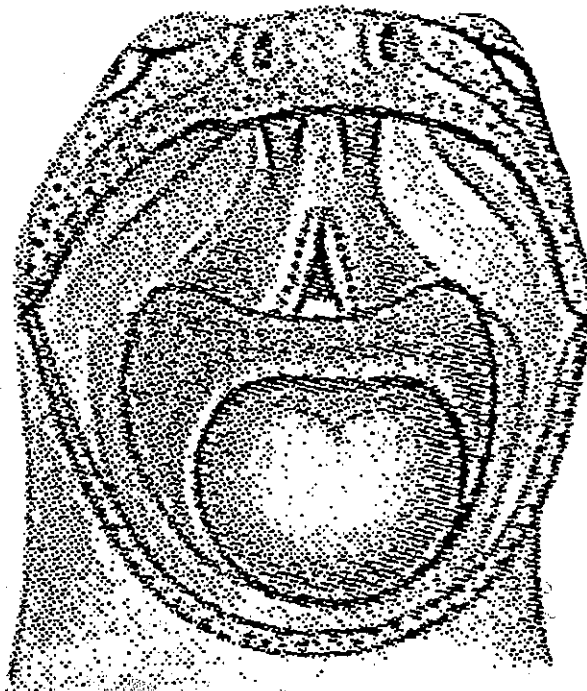


Citer cette référence de la manière suivante :

SALOTTI, M., 1997 - *Felis silvestris lybica* in DELAUGERRE M. et THIBAUT J.-C. (ed) Faune de Corse. Rapport AGENC / PNRC

FAUNE DE CORSE

Les espèces animales
de la directive « habitats »
et de la directive « oiseaux »



Parc Naturel Régional de la Corse
Etude coordonnée
par l'Agence pour la Gestion des Espaces Naturels de
la Corse

FAUNE DE CORSE

Les espèces animales
de la directive « habitats »
et de la directive « oiseaux »

Coordination générale du travail :

Michel Delaugerre et Jean-Claude Thibault

Rédacteurs :

Andrei-Ruiz Marie-Cécile
Courtois Jean-Yves
Delaugerre Michel
Feracci Gérard
Roché Bernard
Salotti Michelle
Thibault Jean-Claude
Verneau Norbert

Parc Naturel Régional de la Corse
Etude coordonnée
par l'Agence pour la Gestion des Espaces Naturels de la
Corse

Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement Corse
et de l'Office de l'Environnement de la Corse

Octobre 1997

Abréviations	Rédacteurs
BR	Bernard Roché, pour le compte de la DIREN Corse
GCC	Groupe Chiroptères Corse, Jean-Yves Courtois et Michelle Salotti
GF/PNRC	Gérard Feracci, Parc Naturel Régional de la Corse
JCT/PNRC	Jean-Claude Thibault, Parc Naturel Régional de la Corse
MCR/GECO	GECO, Marie-Cécile Andrei-Ruiz
MD	Michel Delaugerre, Agence pour la Gestion des Espaces Naturels de la Corse
MS	Michelle Salotti
NV	Norbert Verneau, pour le compte de l' Agence pour la Gestion des Espaces Naturels de la Corse

*X = espèce prioritaire

Direct. Habitats

Espèces	Ann. II	Ann. IV	Rédacteurs
MAMMIFERES			
Chiroptères :			
<i>Rhinolophus euryale</i>	X	X	GCC
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X	GCC
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	X	GCC
<i>Rhinolophus mehelyi</i>	X	X	GCC
<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X	GCC
<i>Miniopterus schreibersi</i>	X	X	GCC
<i>Myotis bechsteini</i>	X	X	GCC
<i>Myotis capaccinii</i>	X	X	GCC
<i>Myotis emarginatus</i>	X	X	GCC
<i>Myotis myotis</i>	X	X	GCC
Carnivores			
<i>Monachus monachus</i>	*X	X	NV
<i>Felis silvestris</i>		X	MS Salotti
Artiodactyles			
<i>Cervus elaphus</i>	*X	X	PNRC
<i>Ovis ammon musimon</i>	X	X	PNRC
Cétacés		ttes les sp.	NV
<i>Tursiops truncatus</i>	X	X	NV

Nom français, latin, corse

Chat sauvage, *Felis silvestris lybica*, Ghjattu-Volpe

Répartition générale et statut taxinomique

Le Chat sauvage (*Felis silvestris* Schreber, 1777) est un félin dont la distribution est très vaste. Le Chat sauvage d'Europe (*F. s. silvestris*) habite l'Europe centrale, méridionale, la Sicile et l'Asie mineure. Le Chat sauvage d'Afrique (*F. s. lybica*) est présent dans une grande partie de l'Afrique et du Moyen-Orient, ainsi que dans plusieurs îles méditerranéennes (Corse, Sardaigne, Baléares, Crète). De l'Iran à l'Asie du sud-est vit le Chat sauvage asiatique (*F. s. ornata*). Le Chat sauvage est donc une espèce polytypique. La situation du Chat africain dans les îles méditerranéennes est très préoccupante. Vulnérable en Sardaigne (Ragni 1988), l'espèce est très rare et proche de l'extinction en Corse (Arrighi et Salotti, 1988).

Particularités biologiques et caractérisation des biotopes en Corse

De plus petite taille que le Chat sauvage d'Europe, le Chat sauvage "africain" est de la même taille que les chats domestiques. Il se distingue du chat domestique tigré par sa queue plus épaisse et annelée (3 à 5 anneaux noirs) toujours terminée par un manchon noir, la présence d'une bande de poils plus foncés unique et bien visible sur le milieu du dos et par une fourrure des flancs, dont la couleur de fond est fauve, ne comportant pas de tâches ou de rayures bien marquées. Seules les pattes sont rayées de noir. Le dessous des pieds est également noir. Les extrémités des oreilles peuvent posséder un pinceau de quelques poils de un à deux centimètres de longueur.

Son poids est très variable et ne peut être un critère de reconnaissance.

Seule l'étude du volume crânien peut permettre d'affirmer avec certitude l'appartenance à l'espèce sauvage. L'indice crânien (Longueur totale / Capacité crânienne) est plus faible dans les populations sauvages.

En Corse les biotopes du chat sauvage sont constitués par des milieux très boisés de grande dimension, inhabités, maquis arboré dense (chênes verts) ou forêt mixte (chênes verts, chênes pubescents et pins...), contenant des formations rocheuses pouvant servir d'abris et des milieux plus ouverts. En Corse la biologie du chat sauvage n'a pas été étudiée.

Répartition en Corse

Les 5 exemplaires déterminés avec certitude comme appartenant à l'espèce chat sauvage ont été rencontrés sur les communes de Tallò, Letia, Quenza, Sarte (Ortolo). Le Chat sauvage possède donc une amplitude écologique relativement peu étendue puisqu'il n'a été trouvé qu'à des altitudes comprises entre 200 à 1000 m. Il semble absent du littoral et des étages montagnards.

Effectifs, tendances et menaces.

Les très rares observations et les aussi rares captures démontrent que la population corse de Chat sauvage est très menacée. Mais les effectifs ne peuvent être, dans l'état actuel des connaissances, quantifiés. Ils pourraient être si faibles que l'espèce soit proche de l'extinction. Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont la chasse (battues pendant la période de reproduction), le piégeage, le morcellement de son aire de répartition et surtout l'hybridation avec les chats haret.

Statut de protection

Le chat sauvage est une espèce protégée (loi du 10 juillet 1976 et décrets d'application du 17 avril 1981). L'espèce est inscrite à l'annexe IV de la Directive "Habitats" et figure à l'annexe II de la Convention de Berne.

Propositions de Conservation

La sauvegarde de l'espèce repose sur le maintien de grands massifs caducifoliés sans activité humaine, l'absence dans ces biotopes de battues et bien sûr de piégeage, la régulation de la reproduction des chats domestiques dans les campagnes essentiellement. Si certaines Z.S.C. proposées dans le cadre du Réseau Natura 2000 lui sont favorables, il faut regretter que des

zones très favorables (Tallò) n'aient pas été retenues. De plus, étant donnée la réelle proche menace d'extinction, une campagne de sensibilisation auprès des insulaires, et des chasseurs en particulier, doit être entreprise et menée avec vigueur. Il en va de la survie de l'espèce.

Références bibliographiques

- Arrighi J. et Salotti M. 1988 : Le Chat sauvage (*Felis silvestris* Schreber, 1777) en Corse. Confirmation de sa présence et approche taxinomique. *Mammalia*, 52 : 123-125.
- Cagnolaro L., Rosso D., Spagnesi M. et Venturi B. 1976 : Inchiesta sulla distribuzione del gatto selvatico (*Felis silvestris* Schreber) in Italia e nei cantoni Ticino e Grigioni (Swizzera) e del gatto selvatico sardo (*Felis lybica sarda* Lataste) in Sardegna con notizie sulla Lince (*Lynx lynx* L.) 1971-1973. Ricerche di biologia della Selvaggina. Bologna, n° 64, 109 p.
- Corbet G.B. et Hill J.E. 1986 : A world list of Mammalian Species. British Museum (Natural History), London, 254 p.
- Ragni B., 1981 : Gatto selvatico *Felis silvestris* Schreber 1777. In "Distribuzione e biologia di 22 specie di mamiferi in Italia", Consiglio nazionale delle ricerche, Roma, 105-113.
- Ragni B. et Randi E., 1986 : Multivariate analysis of craniometric characters in European wild cat, Domestic cat, and African wild cat (genus *Felis*). *Z. Säugetierk.*, 51 : 243-251.
- Ragni B. et Seminara S., 1987 : Il Gatto selvatico, conoscenza e conservazione di una specie. S-T-A-S-S- Ed. Palermo, 29 p.
- Ragni B., 1988 : Status e problemi di conservazione dei Felidi (felidae) in Italia. *Sup. Ricerche biologia Selvaggina*, 14 : 455-477.
- Salotti M., 1984 : Atlas régional des mammifères de Corse. D.R.A.E. : 45 p.
- Salotti M., 1986 : Le Chat sauvage (*Felis silvestris lybica*) en Corse, une population en danger d'extinction, in « Biologie et Conservation du Chat sauvage », Conseil de l'Europe : 30-35.
- Salotti M., 1992 : Carnivores actuels sauvages de Corse. Encyclopédie des carnivores de France. Hors série. S.F.E.P.M. : 29-36.
- Schauenberg P., 1971 : L'indice crânien des Félidés (note préliminaire). *Rev. Suisse Zool.*, 78 : 317-320.
- Stahl P. et Leger F. 1992 : Le Chat sauvage d'Europe (*Felis silvestris* Schreber, 1777). Encyclopédie des Carnivores de France, 17, S.F.E.P.M. : 50 p.